

Expérimentation sur l'éclairage public : 3 zones d'éclairage à partir du 1er mars

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique mis en place à l'hiver 2022, l'éclairage public est coupé la nuit, entre 1h30 et 4h30, excepté pour les centralités et les gares qui sont maintenues éclairées.

Dès le 1er mars, la Ville entrera dans une nouvelle phase d'expérimentation avec la mise en place de trois zones d'éclairage à travers la Ville :

- zone centralités et gares : maintenue éclairées la nuit
- zone alimentée par la haute tension : extinction de 23h à 6h (NOUVEAU)
- zone alimentée par la basse tension : extinction de 1h30 à 4h30



Plus consommatrices d'énergie, les lignes à haute tension seront donc éteintes dès 23h et ce jusqu'à 6h du matin, dans le but de baisser de façon significative la facture énergétique en période hivernale.

Il s'agit d'une expérimentation, réalisée à l'échelle de la Ville jusqu'au 31 mars 2023. Les résultats de cette mesure seront évalués, et éventuellement ajustés d'ici l'hiver prochain, en fonction des retours du terrain et de la conjoncture économique et énergétique.

Pour plus de détails, consultez la carte de l'éclairage public en cliquant [ici](#).

Infos pratiques

Mise en place de 3 zones d'éclairage à partir du 1er mars

Documents

[carte éclairage public](#)

Liens utiles

[Consultez le dossier du magazine "sobriété énergétique : mobilisation générale"](#)